



# Plan d'action Lutte contre les discriminations à l'emploi Paris 19e

Lettre d'information n°6/ 9 Novembre 2009

**Semaine contre les discriminations**  
Deuxième Edition  
du 30 novembre  
au 5 décembre

L'an dernier, la Semaine contre les Discriminations, organisée dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement pendant la Semaine de l'Égalité du Conseil Régional Ile de France, a remporté un véritable succès. Pour la **deuxième édition qui aura lieu du 30 novembre au 5 décembre** prochains, les acteurs associatifs, économiques et institutionnels du territoire se sont encore largement mobilisés : **une quarantaine de manifestations sont prévues sur l'ensemble du territoire** (voir la carte interactive sur le site internet du plan d'action). Si certaines initiatives ont un accès réservé à un public spécifique (sessions de formation sur inscription, sensibilisation dans le cadre d'actions existantes, etc.), **la plupart sont ouvertes à tous**. L'objectif cette année est de **réunir le grand public autour de la question des discriminations pour favoriser les échanges et débats**.

Programme sur [www.paris19contrelesdiscriminations.fr](http://www.paris19contrelesdiscriminations.fr)

**Qualification des acteurs**  
Journée de sensibilisation pour les travailleurs sociaux et les intermédiaires de l'emploi

Depuis plus de deux ans, le plan territorial a pour principal objectif de faire connaître le droit de la non-discrimination afin d'inciter la modification des pratiques professionnelles en faveur de l'égalité de traitement. A ce titre, de nombreux acteurs de l'emploi et de l'insertion professionnelle ont déjà suivi des formations sur ce thème. Pour ceux qui n'aurait pas eu encore l'occasion d'assister à une des sessions précédentes, **une nouvelle journée de sensibilisation autour des questions de discriminations à l'emploi sera organisée le 2 décembre de 9h30 à 17h** dans le cadre de la seconde édition de Semaine contre les discriminations. Financée par l'ACSE, elle s'adresse **aux travailleurs sociaux, médiateurs et intermédiaires de l'emploi**. Seront alors abordés les aspects juridiques de la non-discrimination (définition légale, loi et recours) et les mécanismes qui aboutissent à des processus discriminatoires.

Bulletin d'inscription en pièce jointe  
à renvoyer par courriel ([sbaux@apsv.fr](mailto:sbaux@apsv.fr))  
ou par fax (01 40 03 77 60) avant le 25 novembre 2009

**La non-discrimination dans les RH**  
Des outils proposés pour une égalité réelle dans l'emploi

Cette année, le plan d'action a **mis l'accent sur la non-discrimination dans la gestion des ressources humaines**. Il s'agit de proposer des outils de diagnostic des procédures puis de préconiser une démarche de recrutement et de gestion d'équipe s'appuyant uniquement sur la validation et la valorisation des compétences.

Des **formations**, financées par l'ACSE, sont offertes aux directions des Ressources Humaines des **entreprises de plus de cinquante salariés du territoire** : le centre UCPA Pailleron, Pierre et Vacances, Monoprix, Castorama, le 104, l'Immobilière 3F, La Grande Halle de la Villette, la Cité de la Musique, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, La Fédération de Paris de la Ligue de l'enseignement et l'hôpital Robert Debré participent à cette opération.

Un **travail personnalisé d'analyse des pratiques et d'accompagnement des process RH** a également été mis en place avec **certaines signataires du référentiel qualité Prévention et Lutte contre les discriminations** : l'APSV, l'ASSFAM, Espace 19 ; Espace insertion 19 ; les centres d'animation de la Ligue de l'enseignement, le 104, Projets-19 et la Régie de quartier.

Plus d'information sur le sujet ou inscription à la formation GRH  
Contact : [sbaux@apsv.fr](mailto:sbaux@apsv.fr)

## En bref

## Agenda

**Les 12 (15h et 20h30), 13 (10h et 14h30) et 14 novembre (10h et 20h30)** à l'Espace Curial (90 rue Curial)

*Représentation de Chocolat*, Mise en scène Jean-Yves Pénafiel, Avec Gérard Noiriél Marcel Mankita et Sacha Gattino – Ouvert à tous- 12/10 €

**Le 16 Novembre de 9h à 13h30** à la Maison du Cambodge (Cité universitaire, 17 bd Jourdain, 75014 Paris)

*Restitution de l'enquête 2009* « Suivi des pratiques de lutte contre les discriminations de grandes entreprises, TPE/PME et collectivités territoriales » par Enda Europe et le Comité 21

**Le 3 novembre 2009, le commissaire à la diversité et à l'égalité des chances, Yazid Sabeg, a lancé une expérimentation des CV anonymes pour six mois dans 50 entreprises de sept départements**. En avril 2006, les parlementaires avait déjà rendu obligatoire le recours aux CV anonymes pour les entreprises de plus de 50 salariés. Mais le décret d'application n'a jamais été signé, rendant ainsi facultative cette disposition législative. Les CV anonymes permettent pourtant aux employeurs de canaliser leurs stéréotypes potentiels concernant l'âge, le sexe, l'origine, l'adresse et de la situation de famille des candidats pour se focaliser uniquement sur les compétences. Toutefois, pour que cet outil soit réellement efficace dans la lutte contre les discriminations, des procédures formalisées et objectivées doivent également être mises en place au moment des entretiens de recrutement.

L'APSV qui utilise déjà les CV anonymes dans la plupart de ces recrutements, peut vous accompagner dans la démarche (contact : [sbaux@apsv.fr](mailto:sbaux@apsv.fr)).